



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Sous-Préfecture de CALAIS

ACTIVITES TRANSMANCHE

CALAIS, le 29 avril 2011

Tél. : 03.21.19.70.56

Fax : 03.21.19.70.71

Mel : rachida.sadni-jallab@pas-de-calais.gouv.fr

Le Sous-Préfet de Calais

à

Monsieur le Directeur du Bureau  
d'Enquêtes sur les Accidents  
de Transport Terrestre  
Ministère de l'Ecologie, du  
Développement Durable,  
des Transports et du Logement  
Tour Pascal B  
92055 LA DEFENSE CEDEX

**OBJET** : Rapport d'enquête technique sur l'incident survenu à bord d'une navette fret  
Eurotunnel 7412 le 11 septembre 2008

**P.J.** : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le courrier du 18 mars dernier de  
Monsieur le Directeur de Cabinet du Préfet du Pas-de-Calais portant observations sur le  
rapport d'enquête technique réalisé par le BEA-TT et le RAIB concernant l'incendie  
survenu à bord d'une navette fret d'Eurotunnel le 11 septembre 2008.

Le Sous-Préfet,

Alain GERARD



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE  
CABINET  
Service interministériel de Défense et de Protection Civiles  
Affaire suivie par Franck BERTHEZ  
Tél. : 03.21.21.20.68  
Mail : Franck.BERTHEZ@pas-de-calais.gouv.fr  
Réf. : n° 2011-029/SIDPC/FB

ARRAS, le 18 mars 2011

Le Préfet du Pas-de-Calais

à

Monsieur le Sous-Préfet de CALAIS

**Objet :** Rapport d'enquête BEA-TT – RAIB sur l'incendie survenu à bord d'une navette fret Eurotunnel le 11 septembre 2008

Vous m'avez transmis, pour observations, le rapport d'enquête technique conjointement réalisé par le Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de Transports Terrestres (BEA-TT) et le Rail Accident Investigation Branch (RAIB) concernant l'incendie survenu à bord d'une navette fret Eurotunnel le 11 septembre 2008.

Ainsi que M. DELISLE, chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles vous l'a annoncé, les observations qu'il a formulées concernant ce rapport ont été transmises oralement au SDIS, au cours d'un échange avec le Colonel DUPRIEZ, chef du groupement Ouest.

Je vous confirme donc que ma position est similaire à celle du SDIS en insistant sur l'importance qu'il convient de conférer à la communication à destination des usagers, le retour d'expérience du BINAT 2011 ayant démontré, une fois de plus, que les plastrons avaient reçu une trop rare information.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Préfet,  
Le Sous-Préfet, Directeur du Cabinet,

Ivan BOUCHIER.